

COMMUNE DE TOLOCHENAZ

ENQUETE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de la loi sur les routes du 10 décembre 1991 (LRou), la Municipalité de Tolochenaz, soumet à l'enquête publique,

DU 6 JUILLET AU 6 AOUT 2024

La réfection de la route de la Gare depuis le carrefour avec le chemin du Saux, jusqu'au carrefour avec route de l'Enfer comprenant :

- La création d'une piste pour les mobilités douces
- La réfection complète de la chaussée avec création de modérateurs
- Le transfert d'une surface de 226 m² provenant de la parcelle n°22, propriété de DREYFUS Ariane Nicole, DREYFUS Martinez-Aldama Catherine et BOSSEL Philippe Georges au domaine public communal n°33 (Route de la Gare).

Le dossier est déposé au greffe Municipal où il peut être consulté durant les heures d'ouverture du bureau. Il est également possible de le consulter en ligne sur notre site internet.

Les oppositions ou les observations doivent être adressées par lettre recommandée au greffe municipal, ou consignées sur la feuille d'enquête. Il ne sera pas tenu compte des oppositions ou observations déposées après l'expiration du délai d'enquête.

La Municipalité